



Organisation économique des filières agricoles

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Les politiques publiques ont un impact important et souvent méconnu ou insuffisamment appréhendé sur les filières agricoles, qui sont pourtant l'objet d'enjeux importants pour l'économie des exploitations agricoles et les territoires. Cette notion étant le plus souvent abordée de façon transversale, ce stage propose de le traiter plus spécifiquement et selon une approche globale, afin de répondre à une demande d'actualité souvent exprimée par des agents des services en charge de l'économie agricole.

Articulée en deux modules, cette formation permet tout d'abord l'appréhension de la notion de filières, avant d'examiner les différents outils de structuration d'une filière (organisation économique, contractualisation).

OBJECTIFS :

Découvrir les filières agricoles (végétales et animales), les acteurs concernés puis conforter la connaissance des différents outils d'organisation économique.

PUBLIC CONCERNE :

Module I : Agents affectés en DRAAF (ou, en fonction des places disponibles, DDT(M)) exerçant des missions liées aux filières agricoles.

Personnels techniques des établissements d'enseignement agricole (enseignants, directeurs d'exploitation) .

Module II : agents des SEA/SREA en charge de l'appui aux filières.

Il est possible de s'inscrire à 1 ou 2 modules.

CONTENU PROPOSE :

Module I (2 jours) :

- Organisation générale d'une filière, indicateurs d'efficacité et de rentabilité, typologie des relations au sein de la filière (domination, concurrence, coopération).
- Grandes filières végétales et animales.
- Introduction à l'organisation commune de marché (OCM)
- Appréhension des filières au niveau d'un territoire, exemples à l'appui.

Module 2 (2 jours) :

- Organisations de producteurs, organisations interprofessionnelles, coopératives
- Enjeux économiques et juridiques : rôle des pouvoirs publics dans la reconnaissance et le suivi de ces structures
- Objectifs de la contractualisation
- Evolution de la réglementation en vigueur
- Étude de cas pratiques de contractualisation au sein des filières.
- Perspective : ce que vont changer les Etats généraux de l'alimentation sur l'organisation économique ?

INTERVENANTS :

MAA (DGPE/SCPE/SDC/BRESE) – Prestataire- FAM –

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : DURÉE :

1 mois avant chaque module

2 + 2 jours

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

MATHIEU (patrick.mathieu@agriculture.gouv.fr – 04 72 28 93 06)

Martine FLUET (martine.fluet@agriculture.gouv.fr – 04 72 28 93 12)

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

Mail : formco.infoma-corbassg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

242€/module € -Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères

Code EPICEA :

Module I : 181482

Module II : 181487